



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

Compte rendu de la F3SCT extraordinaire (formation spécialisée santé, sécurité, conditions de travail) 11 décembre 2024

Déclaration liminaire de la FSU

“ En ouverture de cette séance, nous demandons, encore une fois, que les prérogatives de la F3SCT soient enfin respectées. Les nombreux dysfonctionnements observés relèvent manifestement d'une entrave au bon fonctionnement de l'instance. Dernier exemple en date, le travail de préparation de la réunion de l'instance d'aujourd'hui a été défaillant : interactions insuffisantes avec le secrétaire sur l'ordre du jour (...), délais de transmission des documents préparatoires non respectés. Rappelons à l'Agence qu'en tant qu'opérateur public d'Etat, elle a des obligations, et le respect des textes en fait partie. (...) Il est urgent de revenir à un fonctionnement normal, respectueux des cadres et des élu.es, comme des personnels.”

Madame la Directrice générale, Madame la secrétaire générale, nous venons de citer le premier paragraphe de notre déclaration liminaire à la F3SCT du 17 octobre dernier. **On aurait pu s'attendre à être entendu-es et à ce que l'opérateur public que vous dirigez, Mesdames, soit enfin respectueux des textes officiels et des représentant-es du personnel.** Bien au contraire, **la situation s'est dégradée davantage** : l'ordre du jour n'a été envoyé que 3 jours en amont de la formation spécialisée d'aujourd'hui, et les membres de l'instance n'ont pas eu la possibilité d'y proposer des questions diverses ou des ajouts. Cela ne s'était jamais vu jusqu'à maintenant. L'Agence pourra se trouver toutes les excuses du monde, cela n'est plus acceptable, surtout quand on voit l'augmentation des effectifs dans les services centraux et la réorganisation de l'organigramme, mesures qui auraient dû permettre, selon l'Agence, d'améliorer le fonctionnement de l'opérateur public.

Madame la Directrice générale, Madame la secrétaire générale, nous vous l'annonçons de façon solennelle : **la FSU boycottera désormais systématiquement les instances qui n'auront pas été préparées et organisées dans le cadre réglementaire.**

En guise de réponse, la Directrice générale attaque la FSU : *“Je ne peux pas vous laisser insulter le secrétariat général !”*. Demander l'application des textes de la fonction publique est donc considéré comme une insulte par la DG de l'AEFE...